



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION



Publié le 17 novembre 1941

Demande déposée: 15 mai 1940, 17 $\frac{3}{4}$ h. — Brevet enregistré: 15 août 1941.**BREVET PRINCIPAL**

Henri COLOMB, Lausanne, et TAVANNES WATCH CO. S. A.,
Tavannes (Suisse).

Montre étanche.

Il existe des montres étanches avec au moins un dispositif de manœuvre permettant d'actionner de l'extérieur des organes du mouvement, par exemple un remontoir ou un poussoir pour chronographe, ce dispositif compenant des pièces susceptibles d'un mouvement relatif axial, ainsi qu'un paquetage en matière compressible maintenu dans une noyure d'une des pièces par un couvercle vissé. Mais, dans ces montres, le couvercle est en contact direct avec le paquetage, ou joint, en matière compressible et, vu l'adhérence très forte entre ces éléments, il est difficile de comprimer le paquetage, car il faut beaucoup de force pour effectuer le vissage du couvercle et dans cette opération, le paquetage est toujours détérioré.

La présente invention se rapporte à une montre du genre susindiqué, ne présentant pas les défauts en question. Cette montre est caractérisée en ce que ledit dispositif comprend, entre le paquetage et le couvercle, une

pièce intermédiaire sur laquelle glisse le couvercle lorsqu'on le fait tourner.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention, ainsi que des variantes.

La fig. 1 est une coupe axiale partielle de la première forme d'exécution; les fig. 2 et 3 en montrent des détails en plan. Les fig. 4 et 5 sont deux coupes axiales d'une première, respectivement d'une deuxième variante.

Dans la forme d'exécution des fig. 1 à 3, 1 est le tube de remontoir d'une montre-bracelet, dont la boîte, à laquelle il est fixé, n'est pas représentée; 2 est un des tronçons d'une tige de remontoir „dite brisée“ et 3, la couronne vissé à celui-ci. Cette couronne présente une noyure 4, dans laquelle est disposé un paquetage cylindrique 5, en matière compressible et imperméable, naturelle ou synthétique, par exemple en la matière connue

commerciallement sous le nom de plexigum. 6 est un couvercle en forme de rondelle se vissant dans un taraudage intérieur 7 de la couronne et destiné à comprimer le paquetage. Ce couvercle possède deux encoches extérieures diamétrales 8, dans lesquelles on peut engager les tenons 8_a d'une clé de vissage représentée en bout, en fig. 3. Entre le paquetage et le couvercle est disposée une pièce intermédiaire 9, constituée par une rondelle en métal, découpée et emboutie. De cette façon, lorsqu'on visse le couvercle, il glisse facilement sur cette plaque alors que, lorsqu'il est en contact direct du paquetage, il adhère à celui-ci de façon qu'il faut une grande force pour le visser et que ce vissage s'accompagne toujours d'une détérioration du paquetage. En outre, la pièce intermédiaire épouse au moins partiellement la forme de la surface intérieure du couvercle et, en s'étendant au-dessous des encoches 8, protège le paquetage; sur sa face en contact avec ce dernier, cette pièce présente une gorge annulaire 10 ayant pour fonction de former un bourrelet arrondi 11 vers le bord du trou du paquetage lorsqu'elle est enfoncée dans celui-ci par le couvercle.

Les variantes des fig. 4 et 5 montrent d'autres formes de la pièce intermédiaire; celle de la fig. 4 possède, sur sa face en regard du paquetage, une gorge annulaire 10 et une saillie concentrique 12, tandis que celle de la fig. 5 ne possède qu'une gorge 10. Suivant la matière utilisée pour le paquetage, on façonnera différemment cette face de la pièce intermédiaire et on pourra aussi modifier la forme de son trou ou le diamètre de celui-ci. Ce trou pourra être cylindrique, légèrement olivé ou même un peu conique, la partie de plus petit diamètre étant alors le plus près de la boîte, afin que la couronne n'ait pas tendance à fuir son tube-support cylindrique lorsqu'on la fait tourner. On remarquera, en outre, qu'il y a entre le couvercle et cette pièce et entre celle-ci et la couronne, un petit jeu 13, respectivement 14, grâce auquel la pièce intermédiaire pourra exécuter, par rapport aux deux autres, un léger déplacement

transversal qui permettra de le situer lors de son montage, de façon à être exactement centré sur le tube; un jeu minimum pouvant alors être prévu entre le tube et le trou de la pièce intermédiaire, le paquetage, de ce fait, est bien protégé.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée à ce qui est représenté au dessin; en particulier, les encoches 8 pourraient être remplacées par des trous, ronds ou de forme, pratiqués dans l'épaisseur du couvercle et au lieu d'être en métal, la pièce intermédiaire pourrait être non métallique, en la matière connue commerciallement sous le nom de plexiglass, par exemple. La pièce intermédiaire pourrait aussi être une simple rondelle plate et le paquetage pourrait être constitué de plusieurs couches de matières différentes, de façon que celle qui est en contact avec la pièce intermédiaire protège l'autre contre toutes influences extérieures nuisibles.

Pour pouvoir mettre en place facilement le couvercle de petit diamètre, d'un poussoir, par exemple, on utilisera de préférence un trou central polygonal du couvercle coopérant avec une clé contre laquelle le couvercle est appuyé et, par conséquent, bien guidé, ce qui n'est pas le cas lorsqu'on le visse avec un tournevis agissant dans une fente du couvercle; par la suppression de la fente, on peut réduire l'épaisseur du couvercle et d'autant la longueur du dispositif dépassant la boîte. Dans ce cas encore, la pièce intermédiaire préservera le paquetage.

RENDICATION :

Montre étanche avec au moins un dispositif de manœuvre permettant d'actionner, de l'extérieur, des organes du mouvement, dispositif comprenant des pièces susceptibles d'un mouvement relatif axial, ainsi qu'un paquetage en matière compressible maintenu dans une noyure d'une des pièces par un couvercle vissé, caractérisée en ce que ledit dispositif comprend, entre le paquetage et le couvercle, une pièce intermédiaire sur laquelle glisse le couvercle lorsqu'on le fait tourner.

SOUS-REVENDEICATIONS:

1. Montre selon la revendication, caractérisée en ce que la pièce intermédiaire est montée de façon à pouvoir exécuter, par rapport au couvercle et à la couronne, un léger déplacement transversal.

2. Montre selon la revendication, caractérisée en ce que la pièce intermédiaire présente, du côté du paquetage, au moins une gorge annulaire.

3. Montre selon la revendication, caractérisée en ce que la pièce intermédiaire possède,

du côté du paquetage, au moins une saillie annulaire.

4. Montre selon la revendication, caractérisée en ce que le couvercle présente deux encoches diamétralement opposées, que l'on peut utiliser pour le faire tourner.

5. Montre selon la sous-revendication 4, caractérisée en ce que la pièce intermédiaire s'étend sous ces encoches.

Henri COLOMB.

TAVANNES WATCH CO. S. A.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

